

# UQAC

Université du Québec  
à Chicoutimi

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA SANTÉ

## Règles supplémentaires en matière de reconnaisances des acquis au Module des sciences infirmières



*Adoptées par le Conseil du Module en sciences infirmières le 12 février 2024*

## Table des matières

<b>MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES AU MODULE DES SCIENCES INFIRMIÈRES .....</b>	<b>3</b>
A. <b>POUR UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL .....</b>	<b>3</b>
B. <b>POUR UNE FORMATION ACADÉMIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RAC .....</b>	<b>5</b>
<b>ÉTAPES POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RAC.....</b>	<b>5</b>
<b>DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE SIMULATION POUR LA RAC D'UN STAGE.....</b>	<b>7</b>

## Mise en contexte

Le Module des sciences infirmières (MSI) recommande à toute personne apprenante qui entreprend une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) de consulter la [Procédure relative à la reconnaissance des acquis et des compétences](#) disponible dans le Manuel de gestion de l'UQAC. La section portant sur la [RAC du site Web](#) de l'UQAC est également disponible.

En complément à la procédure, le Conseil du Module des sciences infirmières a adopté les règles supplémentaires ci-dessous s'appliquant aux personnes apprenantes admises dans l'un ou l'autre des programmes de premier cycle en sciences infirmières.

## Règles supplémentaires au Module des sciences infirmières

### a. Pour une expérience de travail

Il peut être reconnu pour fins d'exemption, les expériences de travail liées à la profession infirmière ou infirmière auxiliaire, pourvu que celles-ci soient jugées suffisantes, soit 450 jours travaillés (équivalent à 3262,5 heures) dans le secteur ciblé au cours des cinq (5) dernières années. La requête doit être formulée en ces termes (jours travaillés ou heures travaillées) et non pas en indiquant une date de début et une date de fin d'emploi. Pour les expériences acquises en milieu communautaire, le ou les secteurs doivent être spécifiés compte tenu de la multiplicité de ceux-ci.

Pour une même expérience de travail, la personne apprenante peut demander la reconnaissance d'un cours ou d'un stage. Toutefois, les cours liés au développement des compétences universitaires ne peuvent être reconnus strictement sur la base d'une expérience de travail. Pour obtenir une RAC liée à ces cours, la personne apprenante doit également avoir suivi des formations accréditées d'un minimum de 7 heures par année pour un total de 35 heures au cours des 5 dernières années et fournir les attestations pertinentes. Ces cours sont ceux rattachés à la santé mentale, la santé populationnelle, les soins critiques, l'intervention familiale, la réadaptation, la recherche et la gestion.

### Cours non-admissibles à la RAC

Les activités de synthèse des programmes créditées ou non, telles que les simulations synthèses et le cours *Démarche d'optimisation de la pratique infirmière*, ne sont pas admissibles pour une demande de reconnaissance.

En lien avec les stages en pratique infirmière, trois (3) d'entre eux peuvent faire l'objet d'une demande de reconnaissance, soit le stage d'initiation (offert à la formation initiale), le stage en santé populationnelle et le stage en soins critiques.

Lorsque la demande de RAC vise un cours théorique, la personne apprenante doit démontrer avoir atteint le niveau de connaissance équivalent à celui fixé par les objectifs d'apprentissage du cours. Au moment du dépôt de la demande de RAC, la personne apprenante devra déposer

un document écrit comportant une analyse qui démontre la correspondance entre les apprentissages dans le cadre de l'expérience pertinente acquise et les objectifs du cours prévu au programme. Elle pourrait être soumise à un examen oral, écrit ou à une autre modalité d'évaluation déterminée par la ressource professorale responsable du cours. Advenant que l'évaluation des compétences exige un examen pratique, la personne apprenante pourra accéder au laboratoire pour des travaux pratiques libres, c'est-à-dire sans le soutien de l'auxiliaire d'enseignement, pour une séance d'environ une heure. Elle n'aura pas accès au matériel pédagogique lié au cours à l'exception du plan de cours.

Lorsque la demande de RAC **visé un stage**, une activité de simulation déterminera si la personne apprenante a atteint ou non les objectifs visés. L'annexe A présente le déroulement de l'activité de simulation. Annuellement et exclusivement au campus de Chicoutimi, trois (3) journées sont dédiées à ces activités de simulation, soit une journée par trimestre selon la disponibilité des laboratoires.

#### **b. Pour une formation académique**

La personne apprenante peut se faire reconnaître les cours suivis dans une université au cours des dix (10) dernières années précédant la demande. Dans les cas d'exemption et d'intégration, la note du cours doit être minimalement de C+.

Lorsqu'une personne apprenante est admise au *Baccalauréat en sciences infirmières, Formation intégrée* à la suite du *Certificat d'optimisation en pratique infirmière*, le délai de dix (10) ans est calculé à partir de l'admission au certificat aux deux conditions suivantes :

- les deux (2) programmes s'effectuent en continu, c'est-à-dire sans interruption entre les deux;
- le certificat a été complété dans un délai maximal de trois (3) ans.

Dans le cas où l'une ou l'autre des conditions n'est pas rencontrée, le délai de dix (10) ans se calcule à partir de la date de la demande. En cas de motifs majeurs (décès d'un parent ou d'une personne significative, maladie attestée, naissance d'un enfant ou toute autre raison majeure), une demande de dérogation à cette règle peut être déposée à la direction du MSI.

## Présenter une demande de RAC

La demande doit être remise sous une forme complète, claire et concise. La personne apprenante doit donc y intégrer les documents et les pièces qui sont nécessaires à la justification de ses affirmations et demandes conformément à l'[Article 3.1.2 de la Procédure](#).

De plus, à partir du dépôt du dossier au Bureau du registraire, un délai maximal de six (6) mois est accordé à la personne apprenante pour présenter les pièces justificatives complémentaires demandées par le MSI ou se soumettre aux évaluations exigées.

Il est très important d'apporter le plus grand soin à l'élaboration de votre dossier<sup>1</sup> afin que votre démarche soit évaluée à sa juste valeur et qu'elle atteigne le but recherché. Un dossier incomplet sera automatiquement refusé.

### Étapes pour présenter une demande de RAC

1. Remplir le formulaire de demande reconnaissance des acquis et des compétences suivant : <https://www.uqac.ca/rac/formulaire-a-telecharger/>
2. Pour une demande de RAC sur la base d'une **expérience de travail**, vous devez transmettre par courriel ([rac@uqac.ca](mailto:rac@uqac.ca)) les documents suivants au Bureau du registraire de l'UQAC:
  - Lettre d'attestation de l'employeur comprenant les éléments suivants :
    - Nom;
    - Numéro d'employé;
    - Titre de la fonction;
    - Nom de la personne supérieure immédiate;
    - Période précise de travail dans le milieu clinique pour laquelle la reconnaissance des acquis est demandée. L'attestation doit démontrer que les 450 jours (3262,5 heures) ont été réalisés à l'intérieur des cinq (5) dernières années. (p. ex. : Travaille aux soins à domicile du CLSC de XYZ à raison de cinq (5) jours par semaine depuis avril 2020);
  - Description du milieu clinique visé par la demande, ainsi que les rôles et les responsabilités de l'infirmière ou de l'infirmier dans ce milieu;
  - Curriculum vitae à jour;
  - Attestation de formation, s'il y a lieu.
3. Prendre rendez-vous avec la coordination du Module des sciences infirmières à l'adresse suivante : [pm\\_sc-infirmieres-sante@uqac.ca](mailto:pm_sc-infirmieres-sante@uqac.ca) qui vous informera sur le déroulement de votre demande de RAC et, le cas échéant, le déroulement et la date de l'activité de simulation prévue (voir Annexe A).

---

<sup>1</sup> La personne apprenante demandant une RAC doit conserver une copie complète de son dossier afin de lui permettre une meilleure gestion.

## **Annexe A**

### **Déroulement de l'activité de simulation pour la reconnaissance des acquis et des compétences d'un stage**

## Déroulement de l'activité de simulation pour la RAC d'un stage

Toute activité de simulation pour la RAC d'un stage se déroulera de la même manière. Tout d'abord, un briefing sera effectué avant la simulation dans le but de :

- Clarifier ce qui est attendu de la part de la personne apprenante;
- S'assurer de l'utilisation du mannequin, le cas échéant;
- Visiter les lieux physiques.

Par la suite, un premier scénario brise-glace sera réalisé afin que la personne apprenante puisse se familiariser avec la simulation. Ce scénario ne sera pas évalué, car il a pour seul objectif de s'initier à la simulation. Finalement, trois ou quatre scénarios devront être réalisés et réussis afin d'obtenir la RAC du stage visé.

Dans le contexte de reconnaissance des acquis, le débriefing post-simulation n'est pas nécessaire.

Selon le stage, les activités de simulation porteront sur:

- **Pour le stage d'initiation (formation initiale) :** scénarios variés reliés aux soins de base, à l'administration de médication, à l'évaluation de l'état de santé incluant les signes vitaux, à la prévention et au contrôle des infections, aux contacts relationnels avec la personne et sa famille ainsi qu'à des situations éthiques et déontologiques. Les scénarios visent une clientèle adulte en contexte hospitalier.
- **Pour le stage en santé populationnelle :** différents scénarios auprès de personnes appartenant à une communauté, une collectivité ou une population, telles que des personnes âgées, des familles, des femmes enceintes et des personnes en contextes de vulnérabilité. Lors des scénarios, la personne apprenante devra, entre autres, évaluer les besoins de la personne ou de la collectivité, utiliser les technologies de l'information afin d'identifier un programme adapté auprès de la collectivité concernée, élaborer un enseignement auprès de la collectivité afin de présenter le programme en ayant recours à des sources fiables, réaliser une prescription infirmière auprès de la personne selon les besoins, puis réaliser une note infirmière de ces interventions.
- **Pour le stage en soins critiques :** différents scénarios d'urgence et de soins intensifs tels que le triage à l'urgence, l'intervention de l'équipe des soins intensifs en situation de code bleu sur un département, la prise en charge de différents troubles de rythme, l'évaluation initiale d'une personne victime de polytraumatisme, la prise en charge initiale d'une personne présentant une altération de l'état de conscience, la prise en charge d'une personne intubée présentant une décompensation respiratoire. Lors de la simulation, la personne devra effectuer : une évaluation clinique, des méthodes de soins, une consultation documentaire (dossier patient, analyse de résultats de laboratoire, PTI, etc.) et un rapport inter quart ou inter professionnel.